DÉPARTEMENT DU LOT **2015-34**

MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2015

Convocation le 20 octobre 2015

L'an deux mil quinze, le trente octobre, à dix neuf heures et quarante minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

Étaient présents: Messieurs Patrick AMAT, Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS Charles HENRAS, Laurent LAGARDE, Mathieu MOLINIÉ et Jean-Louis VENDRIES.
Était (ent) excusé (e)(es): Mesdames Jocelyne ANDRIEU, Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE et Christelle SOUQUES-MIAN.
Secrétaire de séance: Mathieu MOLINIÉ

RÉVISION DES TARIFS EXISTANTS DES CONCESSIONS ET CRÉATION DE NOUVEAUX TARIFS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de revoir les tarifs des concessions des cimetières de Rouffiac, ce Carnac et du « nouveau » cimetière de Carnac-Rouffiac.
En effet les derniers tarifs connus ont été délibérer lors d'un conseil municipal datant du 25 juin 2004.
Également, Monsieur Le Maire rappelle la délibération en date du 6 mars 2015 par laquelle le conseil municipal a approuvé le principe de la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir au « nouveau » cimetière de Carnac-Rouffiac. Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur les tarifs à appliquer à cet équipement. Le columbarium constitue un espace de 6 cases qui seront proposées aux familles des défunts sur la base de durée et tarif suivant à compter du
Monsieur Le Maire souhaiterait également que les concessions soient réservées aux habitants de la commune ou aux personnes ayant une attache avec la commune.

CIMETIERE DE ROUFFIAC

Concessions en pleine terre			
DURÉES	MONTANT AU M2	OBSERVATIONS	
15 ans	20€		
30 ans	25€		
50 ans	28€		
Perpétuelle	30€		

CIMETIERE DE CARNAC

Concessions en pleine terre			
DURÉES	MONTANT AU M2	OBSERVATIONS	
15 ans	20€		
30 ans	25€		
50 ans	28€		
Perpétuelle	30€		

CIMETIERE DE CARNAC-ROUFFIAC (Nouveau cimetière)

Concessions en pleine terre			
DURÉES	MONTANT AU M2	OBSERVATIONS	
15 ans	20€		
30 ans	25€		
50 ans	28€		
Perpétuelle	30€		
Concessions Columbarium			
15 ans	200€		
30 ans	300€		
50 ans	400€		
Perpétuelle	1 500€		
Jardin du souvenir			
Perpétuelle	**gratuit**	**REDEVANCE DE DISPERSION**	

Au vu de l'ensemble de ces éléments, et compte-tenu de l'entretien permanant de la voirie et des espaces verts.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
-**ABROGE** les délibérations ayant créé les tarifs d'attributions des concessions, à savoir, la délibération 27 du 10 novembre 1970 et la délibération du 25 juin 2004 ;
-**FIXE** les tarifs d'attributions comme défini dans les tableaux ci-dessus et précise que les tarifs sont fixés hors frais d'enregistrement ;
-**DIT** qu'ils seront applicables à compter de ce jour.

POUR: 8
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Vote à l'unanimité des présents

A CARNAC-ROUFFIAC,
Le 30/10/2015
Le Maire, Albert Castadot

Fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 02/11/2015
Le Maire, Albert Castadot